

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Viabilisation d'un terrain d'une superficie d'environ 2,6 ha, sur la commune de Monte.
L'aménagement prévoit le découpage de l'ensemble du terrain en 15 lots.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **Mr et Mme PANCRAZI**

Prénom **Paul Francois et Franceline**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
47 a)	Défrichements soumis à autorisation : Surface de défrichement estimée pour l'aménagement du lotissement : 2 100 m ² , correspondant à la réalisation de la voirie et des aires de retournement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet comprend :

- L'aménagement d'une voirie de desserte d'une largeur de 5 m sur une longueur de 300 m et d'accotements d'une largeur totale de 2 m. Ces accotements permettront le cheminement des piétons. Deux aires de retournement sont positionnées aux extrémités de la voirie. Cette dernière se raccorde sur le chemin communal existant.
- Le stationnement des véhicules se fera dans l'emprise des lots.
- La mise en place des réseaux divers : Télécom, BT, Eau Potable, Eaux Usées, éclairage public...
Les réseaux projetés se raccorderont aux réseaux existants situés le long de la voirie communale, côté Est.
- La création d'un assainissement pluvial routier (composé de buses béton et de regards avaloirs disposés tous les 30 m) le long de la voirie et la mise en place d'un bassin de rétention enterré en structure alvéolaire d'un volume d'environ 220 m³ situé sur le lot 1 et hors zone inondable.
- La démolition d'une ruine (située dans le lot 11).
- La conservation au maximum des arbres remarquables (essentiellement des chênes) situés sur les lots à construire.

4.2 Objectifs du projet

Le défrichement sera réalisé en vue de la réalisation d'une voirie de desserte pour d'un lotissement de 15 lots (habitations individuelles).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront en la réalisation d'une voirie en enrobé d'une longueur de 300 m et d'une largeur de 5 m. Des accotements d'une largeur totale de 2 m seront créés.

Les travaux de VRD seront séquencé ainsi :

- Phase 1 : terrassement - fond de forme de la voirie,
- Phase 2 : réalisation des réseaux secs et humides et mise en place du bassin de rétention en structure alvéolaire,
- Phase 3 : Mise en place des bordures, réalisation des trottoirs, de l'éclairage et de l'enrobé sur la chaussée.

Les travaux se situant hors circulation, l'impact sur la circulation du chemin communal existant sera minimisé et limité aux accès du chantier.

Une signalisation appropriée permettra de sécuriser la zone des travaux.

Les travaux sont prévus pour le deuxième semestre 2017 pour une durée d'environ 6 mois.

Le bilan des terrassements se décompose ainsi :

- Déblais : 350 m³
- Remblais : 470 m³

Le projet est légèrement déficitaire en matériaux, soit un volume de 120 m³. Les matériaux de remblais seront issus de carrières autorisées par décision préfectorale.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voirie desservira des parcelles à lotir. Ces parcelles, au nombre de 15 seront bâties de maisons individuelles. La voirie et les réseaux projetés se raccorderont à l'existant.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis d'aménager.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'Autorisation de Défrichement (Articles L.341-3 du code forestier).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface à défricher	2 100 m ²
- Longueur de voirie	300 m
- Largeur de voirie	5,00 m
- Largeur totale des accotements	2,00 m
- Volume de déblais	350 m ³
- Volume de remblais	470 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Monte
Parcelles de la section :
A228; A229; A232; A992; A990
A991; A235

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 9 ° 26 ' 48 " 11 E Lat. 42 ° 30 ' 30 " 40 N

Point d'arrivée : Long. 9 ° 26 ' 57 " 11 E Lat. 42 ° 30 ' 29 " 24 N

Communes traversées :

Monte

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain de la zone est composé en partie de zones boisées et de zones en friches.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Monte possède une carte communale.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun inventaire environnemental.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Monte se situe en zone montagne Le projet se situe à une altitude variant entre 100 m et 127 m.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Monte est concernée par un Plan de Prévention du Risque Inondation "Petits bassins versants de la Casinca" approuvé le 20 Août 2002 et actuellement en cours de révision. Le ruisseau de Forcione, bordant en partie l'aire d'étude, se situe en zone d'aléa très fort (zone rouge).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bilan des terrassements se décompose ainsi : - Déblais : 350 m3 - Remblais : 470 m3 Le projet est déficitaire en matériaux, soit un volume de 120 m3. Les matériaux de remblais seront issus de carrières autorisées par décision préfectorale.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux entraînent en grande partie la suppression de terrains boisés et de terrains en friches.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux entraînent le défrichage de 2 100 m ² de terrain (boisé inutile et en friches) pour l'aménagement du lotissement. Ce qui correspond à la réalisation de la voirie et des aires de retournement.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Monte est concerné par un Plan de Prévention du Risque Inondation "Petits bassins versants de la Casinca" approuvé le 20 Août 2002 et actuellement en cours de révision. Le ruisseau de Forcione, affluent du Golo, situé en partie bordure de l'aire d'étudese situe en zone d'aléa très fort (zone rouge). Elle empiète sur le terrain, côté Est, le long du chemin communal. Le projet prévoit donc de situer sa limite de protection à la zone inondable du Forcione. Cette bande sera non constructible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, une gêne sonore pourrait être perçue de façon locale à proximité des zones habitées mais elle reste temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet propose la réalisation d'un assainissement pluvial composé d'un réseau enterré sous chaussée (buses en béton Ø400 mm) et des regards à grille disposés tous les 30 m. Il recueillera les eaux de ruissellement de la plate-forme routière et des toitures. Elles seront ensuite canalisées vers un dispositif de rétention (bassin enterré en structure alvéolaire d'un volume d'environ 220 m3 situé au lot 1 et hors zone inondable) avec rejet dans le ruisseau de Forcione (longeant la zone d'étude). Ce dispositif servira de tampon et permettra, lors d'une pluie décennale, de ne pas augmenter le débit rejeté dans le réseau pluvial. L'évacuation des eaux de ruissellement se fait vers le regard de sortie équipé d'un orifice de régulation et d'un ouvrage de surverse. Les regards à grille permettront d'éviter aux flottants d'obstruer l'entrée du bassin de rétention. De plus, le fond des regards d'entrée fera office de bac de décantation.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement sera réalisé dans un secteur non concerné par des inventaires environnementaux. Les éléments boisés les plus significatifs, dans la mesure du possible, situés sur les lots seront conservés.

De plus, le projet sera réalisé en conformité avec une procédure de déclaration de Loi sur l'Eau (mise en place d'un réseau pluvial longitudinal avec rejet dans un bassin de rétention enterré, limitant ainsi l'impact du projet sur le milieu nature.

Au regard de la nature de l'aménagement, des enjeux et des objectifs visés (développés précédemment), ce projet ne nous semble pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>- PPRI dans la zone d'étude</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

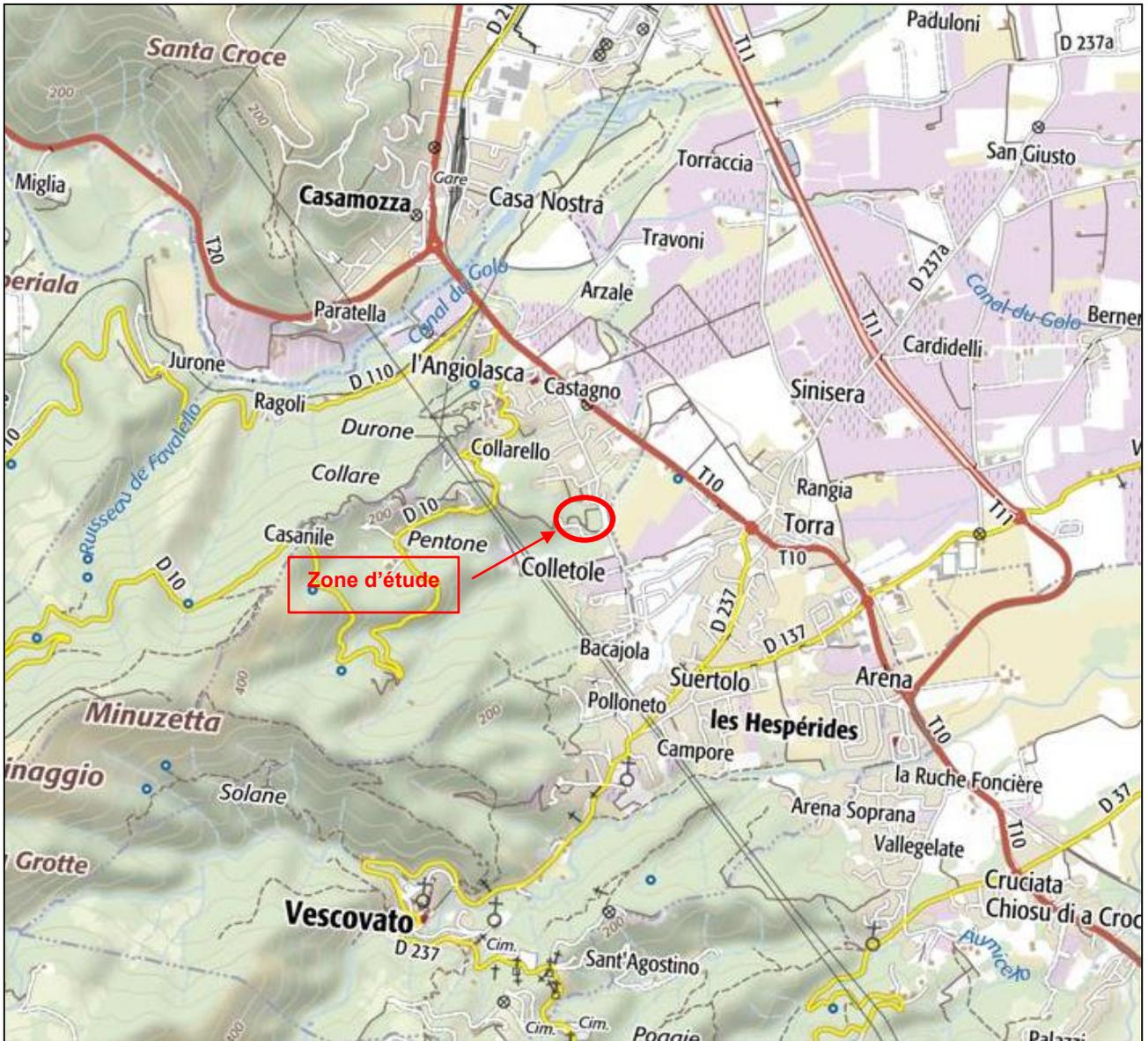
Signature



ANNEXES 2

ANNEXE 2.1 - PLAN DE SITUATION DE LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude est située sur la commune de Monte, en Haute-Corse.



ANNEXE 2.2 - PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



Vue vers le ruisseau



Ruine à démolir située dans le lot 11



Vers le chemin communal existant



Vue sur le terrain depuis le chemin communal

ANNEXE 2.3 - VUE EN PLAN

VUE EN PLAN



**ANNEXE 2.4 – PLAN DE PREVENTION DU RISQUE
INONDATION DANS LA ZONE D'ETUDE**

